

Sur motion de Suzanne Blais-Grenier, il est convenu, — Que les rapports présentés par les partis d'opposition soient imprimés en annexe au rapport du Comité.

Sur motion de Albert Cooper, il est convenu, — Que les coprésidents soient autorisés à corriger les erreurs de traduction, de style ou d'impression contenues dans le rapport.

À 17 h 12, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Les cogreffiers du Comité*

*André Reny*

*Andrew Johnson*

*Eugene Morawski*

*Elizabeth Kingston*